

Dess(e)ins Métropolitains

Année	4	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	M81-AVT-FM
Semestre	8	Heures TD	56	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	10	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Steck

Objectifs pédagogiques

L'atelier de projet « DESS(E)INS METROPOLITAINS » a pour objectif d'explorer par le projet des processus de transformations urbaines et architecturales en réponse aux principaux problèmes que l'on rencontre dans les grandes villes françaises, en confrontant les étudiant(-e)s à des situations réelles de conception pour alimenter les réflexions sur leur devenir.

Nous aurons pour cela comme point de départ :

1. Un contexte 2050 à anticiper avec un vieillissement de la population (1 personne sur 3 aura plus de 60 ans selon la projection centrale de l'INSEE), et un réchauffement moyen en France de 2,7°C (par rapport à la période 1900-1930) selon la trajectoire de référence de Météo France (+4°C en 2100)
2. Une population dans les unités urbaines qui représente 78,8% de la population française (INSEE 2021), avec 29,1% de la population française qui vit dans les 22 « métropoles » issues de la loi NOTRe de 2015 avec croissance démographique plus soutenue que dans les autres intercommunalités (+0,6% par an), et avec une population plus jeune qui a une part de cadres, de professions intellectuelles supérieures et de diplômés du supérieur plus importante qu'ailleurs.
3. Un désamour croissant des citadins pour la ville (un sondage récent de Quartus montre que 52% estiment que la ville ne leur semble plus adaptée, 76% que la ville va devenir suffocante du fait du réchauffement climatique, et que le prix des logements est la première raison de leur départ).
4. Une littérature foisonnante disponible en librairie et à la médiathèque de l'école (voir bibliographie pour quelques exemples) qui montre un nécessaire changement dans la manière de faire évoluer nos villes pour répondre aux nombreux problèmes qu'elles engendrent, pour elles-mêmes et pour les territoires avec lesquels elles interagissent.

Pour citer Alain Bourdin (Sociologue, urbaniste et professeur des universités) dans sa conférence « Être métropole dans un monde incertain », à la question « Alors, à quoi servent les métropoles ? » il répond « Telle n'est pas la question : les métropoles existent. Elles sont le lieu où se fabrique le monde de demain, pour le meilleur et pour le pire, et de ce fait leur destin concerne absolument tout le monde. Elles sont donc responsables devant tout le monde ».

Les grandes villes sont des lieux importants dans notre société par les activités et la population qu'elles accueillent. Elles présentent de nombreux avantages (offre culturelle, de services, d'emplois, de transports, etc.), mais elles montrent également une certaine vulnérabilité, et les questions de leur habitabilité et de leur désirabilité sont aujourd'hui essentielles pour penser leur évolution.

C'est pourquoi l'architecte doit prendre à bras le corps les problèmes qu'engendrent les grandes villes contemporaines pour les comprendre avec ses compétences et les données à disposition, pour identifier où intervenir en priorité et expérimenter des réponses conceptuelles à l'échelle urbaine et architecturale, pour enfin développer une pensée critique et alimenter les débats qui nous concernent tous et qui concerneront une grande partie des travaux des architectes et des urbanistes dans les années à venir.

Acquis et compétences attendus au terme de l'atelier :

- savoir observer et comprendre un problème urbain observé à l'échelle d'une métropole française, pour reformuler à partir d'une question générique une problématique au regard d'un contexte particulier ;
- savoir identifier un secteur urbain stratégique à transformer au regard d'une problématique à l'échelle métropolitaine ;
- réaliser un plan de composition urbaine qui traduit un processus de transformation au regard d'une problématique à l'échelle métropolitaine ;
- réaliser une esquisse architecturale qui précise un processus de transformation urbaine dans une opération « démonstratrice » du plan de composition urbaine à l'échelle architecturale ;
- comprendre les réciprocités d'impact entre les échelles architecturales, urbaines et métropolitaines ;
- savoir choisir le mode de représentation, l'échelle et le cadrage par rapport au sujet traité et aux livrables attendus ;
- développer une pensée critique : sur les documents produits ; sur la méthode de travail ; et sur les enseignements que l'on peut tirer au sujet de la problématique de départ.

Contenu

Antoine Steck, architecte-urbaniste et maître de conférence, animera l'atelier tout au long du semestre.

Elodie Hochscheid, maîtresse de conférence, interviendra dans la première et dernière étape de l'atelier de projet pour accompagner la démarche de recherche par le projet (problématisation puis retour critique) et la visualisation de données pour des prises de décision pour la

planification.

Des intervenant(-e)s extérieurs d'autres disciplines universitaires ou du milieu professionnel viendront accompagner les réflexions tout au long du semestre dans le suivi des projets, pour des apports théoriques ponctuels ou pour participer aux débats alimentés par les travaux des étudiant(-e)s.

L'atelier de projet vit tout au long du semestre en étroite relation avec le séminaire « Les défis de l'urbain » (L. André, A. Steck et M. Verdier) et le suivi des Mémoires de Fin d'Études (F. Diodato, D. Malaud et L. André), pour garantir une progression et un rythme adapté aux attendus des différents enseignements. Les sujets développés dans le séminaire et dans le cadre du MFE sont autant d'opportunités d'approfondissement et d'expérimentation dans le cadre de l'atelier de projet.

Après un premier semestre sur des territoires de petites villes et villes moyennes, et avant un troisième semestre sur des territoires ruraux, ce semestre a pour objectif d'intervenir sur les territoires de grandes villes françaises (Strasbourg, Dijon, Nancy, Metz, etc.).

L'atelier de projet se déroulera en trois temps :

1. DÉFINIR UN CADRE (4 séances, travail en équipe de 2 à 4, 30% de l'évaluation finale)

L'objectif est de choisir par petits groupes une grande problématique de recherche sur la ville (la crise du logement, la relocalisation de l'industrie, les îlots de chaleur urbain, la croissance et l'usage des sols artificialisés, le vieillissement des zones d'activités, le re-développement commercial et logistique, les inégalités sociales et territoriales, la perte de lien social, etc.), puis de l'observer à l'échelle d'un territoire métropolitain pour la comprendre et en définir une problématique contextualisée. L'équipe justifie ensuite le choix d'un secteur urbain en particulier sur lequel chaque membre explorera individuellement ou à deux un processus de transformation urbaine et architecturale (une trajectoire possible) en réponse à la problématique. Le tout est présenté lors d'un débat avec des personnes extérieures invitées pour tester et approfondir les hypothèses de départ.

2. EXPLORER UNE TRAJECTOIRE (8 séances, travail individuel ou à 2, 55% de l'évaluation finale)

Après la formalisation du travail réalisé dans le premier temps de l'atelier (sous forme de deux planches A1), l'objectif est de proposer (individuellement ou à 2) une trajectoire possible en réponse à la problématique à l'échelle métropolitaine (sous la forme d'un schéma concept et de données), puis de la développer à l'échelle du secteur urbain (plan de composition, processus de projet, etc.), pour enfin la décliner sur un projet architectural « démonstrateur ». Le tout doit exprimer un processus de transformation à l'échelle urbaine et architecturale qui spatialise la trajectoire proposée à l'échelle métropolitaine. Le travail réalisé est rendu sous la forme de trois planches A1.

3. DÉVELOPPER UNE PENSÉE CRITIQUE (2 séances, travail en équipe de 2 à 4, 15% de l'évaluation finale)

Après le rendu des planches du deuxième temps de l'atelier, un regard critique est porté par l'étudiant(-e) sur sa production (documents rendus et méthode de travail), celle de ses camarades, sur la problématique de départ et sur le choix des secteurs urbains à transformer. Après un retour des enseignant(-e)s et des échanges au sein du groupe de départ, une synthèse est formalisée sur une planche A1.

Toutes les planches produites dans le cadre de l'atelier de projet sont assemblées à la fin du semestre pour un rendu final qui revient sur toute la démarche de l'atelier de projet et qui permet l'affichage d'une exposition.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait d'une part de façon ouverte et partenariale : débats ouverts avec des acteurs universitaires et professionnels qui se positionnent par rapport aux travaux présentés et travail d'auto-évaluation des étudiant(-e)s.

L'évaluation se fait d'autre part sous une forme universitaire par l'enseignant(-e) responsable à partir des attendus énoncés au sein de l'atelier de projet.

Il nous semble pertinent de mettre en place, pour les étudiant(-e)s de Master, une progression vers des situations d'évaluation par le « terrain » et les « acteurs » même si l'exercice reste avant tout universitaire.

- Temps 1 (30%) : Présentation graphique et orale de la réflexion, pertinence de la problématique contextualisée, pertinence du choix de secteur urbain à transformer, qualité des débats avec les invité(-e)s, formalisation sous forme de 2 planches A0 du cadre de réflexion pour la suite ;

- Temps 2 (55%) : Rendu graphique sous forme de 2 planches A0 – pertinence de la proposition de trajectoire d'évolution à l'échelle métropolitaine, projet de transformation à l'échelle du secteur urbain, conception à l'échelle architecturale d'une opération « démonstratrice » de la démarche, mise en page sur les planches, lisibilité des documents graphiques et choix des cadrages et échelles ;

- Temps 3 (15%) : Planche de synthèse de la pensée critique assemblée aux autres planches – qualité de l'auto-critique, synthèse des regards croisés, positionnement vis-à-vis de la problématique de départ et du choix du secteur urbain ; présentation orale ; qualité des débats avec les invité(-e)s.

Travaux requis

A un an du projet de fin d'études qui marque la fin du diplôme d'État d'architecte, une certaine autonomie est demandée. Les attendus pour chacun des trois temps seront explicités par l'enseignant(-e), mais la manière d'y parvenir sera en grande partie de la responsabilité de l'étudiant(-e) qui apportera tous les documents nécessaires en l'état d'avancement en séance pour garantir un bon accompagnement dans la progression de son travail.

Bibliographie

- PANERAI P., CASTEX J., DEPAULE J.-C., 1997. 'Formes urbaines, de l'îlot à la barre'. Éditions Parenthèses. Collection Eupalinos.
LUCAN J., 2012. 'Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités'. Éditions de la Villette.

GEHL Jan, 2012. 'Pour des villes à échelle humaine'. Les Éditions Ecosociété.
NOVARINA Gilles, 2023. 'Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours'. Éditions Le Moniteur
VELTZ Pierre, 2025, 'Après la ville, défis de l'urbanisme planétaire'. Editions Seuil.
DUROS Marine, 2025, 'Immobilier hors sol, comment la finance s'accapare nos villes', Editions Raisons d'agir Eds.
LECONTE Christine, GRISOT Sylvain, 2022, 'Réparons la ville !', Editions Apogée
GHITTI Jean-Marc, 2025, 'La terre confisquée, critique de l'aménagement du territoire', Editions La lenteur
MORENO Carlos, 2024, 'Droit de cité, de la ville-monde à la ville du quart d'heure', Editions Alpha / Humensis
GRISOT Sylvain, 2024, 'Redirection urbaine', Editions Apogee
'la Bio-région urbaine' - le 'projet local' - Alberto MAGNAGHI - école territorialiste italienne
'la ville poreuse - projet Grand Paris' - Paola Vigano et Bernardo Secchi
'Trame de fraîcheur, Le projet d'urbanisme écologique face au changement climatique' - Muriel Delabarre
